h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Relation à l'autre, individuelle et collective* — *2018-2019*

Code
T.TS.SO354.C4.F.18

Type de formation *
- [x] Bachelor
- [ ] Master
- [ ] MAS
- [ ] EMBA
- [ ] DAS
- [ ] CAS
- [ ] Autres

Niveau
- [x] module de base
- [ ] module d'approfondissement
- [ ] module avancé
- [ ] module spécialisé

Caractéristique
- [x] En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- [x] module principal
- [ ] module lié au module principal
- [ ] module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- [ ] module sur 1 semestre
- [ ] module sur 2 semestres
- [ ] semestre de printemps
- [x] semestre d'automne
- [ ] Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
10

Langue
- [ ] allemand
- [x] français
- [ ] français - anglais
- [ ] anglais
- [ ] français - allemand

3 *Prérequis*

- [ ] avoir validé le(s) module(s)
- [ ] avoir suivi le(s) module(s)
- [x] Pas de prérequis
- [ ] Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor
4 Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné
4.1 Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance
4.2 Faciliter l'expression de la demande
4.3 Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes
4.4 Réguler la relation en porécisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés
4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur (s)
4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate

4.7 Mener des réunions et des animations de groupes
4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt

Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor
2 Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte
2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...)
2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité
2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs
2.4 Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent

Objectifs d'apprentissage du module
Apprendre à analyser des relations sociales sur le plan collectif (groupes) et sur le plan individuel (dyade). Savoir conduire des entretiens professionnels et des réunions de groupe.

Ce module est ancré à la fois dans le monde de la recherche scientifique, dans le terrain du social et dans la clinique psycho-sociale. Dans ce but, l'équipe enseignante se compose de façon équilibrée de chercheurs/chercheuses et/ou de personnes au bénéfice d'une expérience professionnelle du travail social et du travail clinique.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu

• Sociologie, anthropologie et travail social (52 h)
• Psychologie et travail social (52 h)
• Dynamique de groupe (DG), conduite d'entretien et conduite de réunion (CE/CR), (respectivement 16h et 32h, soit 48h).

Le but de la partie **sociologie, anthropologie et travail social** (52h) du module C4 est d'interroger la dimension construite des relations sociales. Nous envisagerons la relation à l'autre d'un point de vue collectif, dynamique et situationnel. Nous explorerons d'une part pourquoi les individus interagissent et d'autre part comment ils se lient entre eux. La partie travail social, sous la forme pédagogique d'un séminaire, traitera des implications pour le travail social de changements dans la socialisation de mineurs. Nous explorerons plus spécifiquement les processus de socialisation et d'éducation des enfants et des jeunes.

La partie sociologie, anthropologie et travail social sera divisée en cinq thématiques principales :
1. Don, Lien social et conflit : nous discuterons du lien social comme fondement de notre société.
2. Classe sociale : nous évoquerons les inégalités qui découlent de la classe sociale.
3. Genre : nous analyserons la dimension construite des relations genrées et des inégalités qui en découlent.
4. Culture : nous discuterons enfin au travers de la notion de culture des dangers d'essentialisation des relations sociales.
5. Racialisation : Nous verrons la manière dont le concept de race permet de comprendre certaines inégalités dans nos sociétés.

Dans la **partie *psychologie et travail social*** (52 h), nous discuterons de la relation à l'autre au travers des concepts psychologiques fondamentaux du développement de l'enfant dans une perspective des pratiques d'accompagnement en travail social. L'accent sera mis d'une part sur l'importance et le rôle de l'environnement dans le développement de l'enfant et dans la constitution du lien sujet et environnements. D'autre part, les concepts théoriques seront envisagés comme permettant d'éclairer une réalité pratique en travail social pour élaborer et développer une relation d'accompagnement.C'est guidé par différentes perspectives du développement de l'enfant (Freud, Wallon, Winnicott, Bowlby...), que seront abordés et discutés les notions de socialisation et ses processus psychosociaux.

A la suite de ces cours théoriques et séminaires, le module offre une série d'ateliers (48h) où la relation à l'autre sera mise en pratique. Ces ateliers porteront d'une part sur la **dynamique des groupes restreints et d'autre part sur l'apprentissage de la conduite de réunions et d'entretiens professionnels**. Dans ce cadre les étudiant-e-s pratiqueront par des jeux de rôles notamment la manière de conduire un entretien professionnel et de mener une réunion.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Présence : participation active au cours attendue et fortement conseillée pour tous les cours sociologie, anthropologie, travail social et psychologie et travail social. Les ateliers de dynamique de groupe, conduite d'entretiens professionnels et conduite de réunion sont soumis à une obligation de présence formelle.
Organisation: afin de favoriser le soutien individualisé des étudiant-e-s, des groupes d'env. 20 à 30 personnes sont constitués pour les séminaires et ateliers pratiques.
Pédagogie : cours ex-cathedra, séminaires de discussion ou ateliers dans lesquels des exercices sont effectués.
Compléments éventuels : lectures obligatoires et projection de vidéo. Les syllabus des cours, les power-points et ressources liées au cours sont disponibles sur le site moodle.
Attitude en classe : Afin de garantir à chacun-e de bonnes conditions d'apprentissage, le respect de règles élémentaires de ponctualité et de discipline en classe est impératif. Les téléphones sont éteints. Un non-respect de ces règles peut entraîner l'exclusion du cours.

Enseignant-e-s

Partie sociologie, anthropologie et travail social : Milena Chimienti et Anne Lavanchy (responsables), Marie Anderfuhren, Anne-Laure Counilh, Iulia Hasdeu
Interventions de : Olivier Baud, Yann Boggio, Stéphane Delgrande et Joël Goldstein.
Partie psychologie et travail social : Marc Pittet (responsable), Florence Coste, Valentine Dubois et Olivia Peter
Partie dynamique de groupe, conduite entretien et conduite de réunion: Danièle Warynski (responsable), Sylvie Avet Loiseau, Enrico Cambi, Florence Coste, Véronique Genevey, Stéphane Michaud, Christine Meyerhans, Luca Pagano, Aline Rigaux Beau, Marie-Caroline Tabin Descombes, Aline Rigaux Beau, Laure Saporta, Catherine Wick, Monnard, Christian Wilhelm

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

La validation du module dépend de trois évaluations :

-Un examen écrit de groupe pour la partie sociologie, anthropologie et travail social. Cette partie vaut 50 pts. Le travail de groupe doit être remis au plus tard le 14 janvier 2019 à 13h30
-Un examen sur table de 4 périodes pour la partie psychologie, travail social. Cette partie vaut 50 points. L'examen aura lieu les 10 décembre (horaire B) et 13 décembre (horaire A) entre 13h30 et 17h00.
-Un examen sur la base d'un exercice pratique et la participation active pour la partie dynamique de groupe, conduite d'entretien et conduite de réunion. Cette partie sera évaluée selon deux niveaux de validation : « acquis » ou « non acquis ».
En cas d'absence supérieure à 8h pour cette partie, l'étudiant-e devra effectuer un travail suplémentaire et une absence supérieure à 12h est sanctionnée par un « non acquis » à la partie et par conséquent un échec au module.

Pour valider le module l'étudiant-e doit :
- obtenir min 60 points comme total de points des deux parties (sociologie, anthropologie, travail social et psychologie, travail social) et au moins 28 points dans chacune des deux parties (même avec un total > 60 pts).
- et avoir validé la partie DG/CE/CR par un « acquis ».
Tous les résultats sont communiqués par le secrétariat de la filière en fin de session. En cas de retard sans justification certifiée ou de non soumission des travaux écrits de groupe, l'étudiant-e obtient F au module (échec)
En cas d'absence à l'examen écrit ou exercice pratique sans justification certifiée, l'étudiant-e obtient F au module (échec) (Directives de filières 2012, art. 22).

7 ***Modalités de remédiation ****

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 *Remarques*

Pas de remédiation - Répétition
L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que posssible. Il ou elle peut alternativement :
a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;
b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante;
c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie **au plus tard trente jours après la notification de l'échec**. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let.b) des Directives de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social). La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.
La session de rattrapage aura lieu en avril/mai 2017. (date à préciser) Les étudiant-e-s qui représentent les examens d'avril/mai ou de janvier suite à un F au module et ont choisi la formule « sans cours » seront évalués sur les trois parties (psychologie et travail social ainsi que sociologie, anthropologie et travail social et dynamique de groupe-conduite de réunion et conduite d'entretien) même s'ils/elles n'ont échoué qu'à une seule de ces partie. Ils-elles sont responsables de se tenir informé-e-s des contenus et des exigences de l'année en cours.

9 *Bibliographie*

Une bibliographie complète est remise lors du 1er cours de chaque partie de module. Il ne s'agit ici que de premières références indicatives.**Partie sociologie, anthropologie et travail social :**
Balibar, E. (2007) « Le retour de la race », *Mouvements*, 2(50) : 162-172.
Jounin, N.(2014) *Voyage de Classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*. Paris : La Découverte.
Mauss, M. (2012 [1923-24]) *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : PUF.
Paugam, S. (sous la direction de) (2007) *Repenser la Solidarité. L'apport des sciences sociales*. Paris : Puf. Le lien social.
Parini, L. (2006) *Sexe et genre : du biologique au social ? Le système genre*. Zürich : Seismo.
Volpp, L. (2006) « Quand on rend la culture responsable de la mauvaise conduite », *Nouvelles questions féministes*, 25(3), 14-31
Partie psychologie et travail social :
Freud S. (1936/1952). Le Moi et les Mécanismes de défense. Pars : PUF.
Klein M. (1932/1959). La psychanalyse des enfants. Paris : PUF.
Piaget, J. et Inhelder, B. (1966/1980). La psychologie de l'enfant. Paris : PUF, Que sais-je No 369.
Wallon H. (1947). L'évolution psychologique de l'enfant Paris : Armand Colin 2012.
Winnicott D. W. (1951/1969). « Objets transitionnels et phénomènes transitionnels », In De la pédiatrie à la psychanalyse. Paris : Payot.
Partie dynamique de groupe/ conduite d'entretien et de réunion :
Mucchielli R. (2011) La *dynamique des groupes*. Paris : ESF
Schorderet L. (1986) *Animer une réunion.* Aigle: Ed Randin

10 *Enseignant·e·s*

Chimienti Milena
Coste Groenendijk Florence
Lavanchy Anne
Pittet Marc
Warynski Danièle

Responsable de module *
Chimienti Milena

Descriptif validé le *
17 septembre 2018

Descriptif validé par *
Alain Barbosa, Responsable de filière